

## RELIGION

### Max Barret : « l'honneur » d'être excommunié...

Si Ecône est un fief pour les traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, il existe d'autres lieux de schisme en France. A Châtillon-sur-Chalaronne, M. Max Barret « s'honore de la confiance et de l'amitié que lui porte Monseigneur Lefebvre ».

Contacté quelques jours avant les ordinations de prêtres et le sacre des évêques qui a eu lieu hier, Max Barret explique la position des intégristes qui se sont soustraits à l'autorité de Rome.

► **L'excommunication qui frappe aujourd'hui Monseigneur Lefebvre et les quatre évêques pourrait-elle être lourde de conséquences pour les traditionalistes ?**

M.B. : « Très objectivement, je ne vois pas ce qu'elle va changer ! Il y a bien longtemps que nous sommes déjà excommuniés dans les faits. Je demande à vos lecteurs de méditer ce qui suit. Le 20 mai 1987 — il y a plus d'un an donc — l'épiscopat français a adressé un ultimatum à Jacques Chirac, alors Premier ministre, pour lui dire en substance (je cite textuellement) : « pas une église aux traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, sinon ce serait un conflit majeur entre l'église et l'Etat ». Conflit dans lequel il serait pour l'église « impossible de faire la moindre concession ». Vous avez bien lu : « conflit majeur entre l'église et l'Etat ». La légalisation de l'avortement, puis son remboursement par la Sécurité Sociale n'a pas constitué, pour l'Episcopat français, la source d'un « conflit majeur ». L'épiscopat s'accommode de millions de victimes innocentes. Il ne tolère pas que nous puissions disposer d'une église. Et ceci, bien avant que la sentence d'excommunication soit brandie. Alors, nous continuerons à suivre la Sainte-Messe dans des hangars, des garages,

des boutiques ».

► **Mais si un accord avait été signé, les choses vous auraient été bien plus favorables, vous ne pouvez pas le nier !**

M.B. : « Même pas ! De José de Broucker dans « l'Actualité religieuse » à Georges Montaron, dans « Témoin chrétien » tout un barrage avait été mis en place pour faire échec à cet accord. On a même pu lire, dans le « Figaro » du jeudi 19 mai, sous la plume du chroniqueur religieux Jean Bourdarias que, de toute façon : « le Conseil permanent de l'épiscopat français qui se tiendra à la mi-juin n'acceptera pas cet accord ! ». Voilà comment nous sommes traités, sans avoir été excommuniés ! Quand on sait que l'évêque de Chartres qui accueille des Francs-Maçons dans sa cathédrale, la ferme à cinquante mille jeunes venus de Paris à pied en récitant le chapelet, on est disposé à recevoir les pires coups de bâtons de la part de ces gens-là.

► **Alors, vous ne redoutez pas cette mesure ?**

M.B. : « Pas le moins du monde ! J'ai lu, dans un quotidien du 16 juin, que pour fêter leur ordination sacerdotale (et sans doute pour se préparer à célébrer leur première messe du lendemain), cinq futures prêtres, ordonnés dans la cathédrale de Saintes, avaient prévu, avec la bénédiction de leur évêque, Monseigneur Jacques David, un bal le soir même au château de Douhet. « La Croix » du 11 mai et « Le Monde » du 12 mai nous ont aussi appris que le Frère Max Thurian, pasteur protestant à Taize, avait été ordonné prêtre catholique un an auparavant. En cachette. Sans aucune abjuration. Etre excommunié de cette église-là va devenir un honneur ! »

Propos recueillis  
par L. Vacheresse